

Diemeringen, le 17 juillet 2026

à **Pierre-François Mourier**

Recteur de la région académique Grand Est

à **Olivier Klein**

Recteur de l'académie de Strasbourg

**Objet : Demande de prise en compte du particularisme mémoriel de l'Alsace-Moselle dans les consignes relatives à la commémoration du 11 novembre dans les écoles et établissements d'enseignement scolaire.**

Monsieur le Recteur de la région académique Grand Est,  
Monsieur le Recteur de l'académie de Strasbourg,

Nous souhaitons exprimer notre profonde sensibilité au message du ministre de l'Éducation nationale publié dans la circulaire du 2 juillet dernier, relative à l'organisation d'une cérémonie commémorative dans les écoles, collèges et lycées à l'occasion de l'armistice du 11 novembre.

Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention sur le particularisme historique et mémoriel des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Dans ces territoires,  
il nous semblerait plus conforme à l'histoire et aux réalités locales de rendre hommage aux « Morts pour la Patrie » plutôt qu'aux seuls « Morts pour la France ».

En effet, durant la Première Guerre mondiale, la majorité des soldats alsaciens-lorrains ont combattu sous l'uniforme de l'Empire allemand en tant que *Feldgrau*. Leur mémoire s'inscrit  
dans une histoire singulière : celle de populations appartenant alors à l'Empire allemand et devenues, après 1918, des vaincus au sein d'un pays vainqueur. Cette réalité historique appelle une approche mémorielle respectueuse de la complexité de leur destin.

Afin de tenir compte de ce particularisme et d'éviter de reproduire des formulations qui ne correspondent pas à cette histoire, il nous semblerait souhaitable que les consignes adressées aux écoles et établissements de l'académie prévoient explicitement l'emploi de la formule « Morts pour la Patrie » lors des cérémonies organisées dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

.../...

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche, qui s'inscrit pleinement dans les valeurs de mémoire, de paix et de citoyenneté portées par l'École de la République. Nous restons naturellement à votre disposition pour tout échange ou toute contribution sur cette question.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profond respect et de notre haute considération.

Bien cordialement,

**Nadège HAUCK-PANSERA**

Professeure d'Anglais - Académie de Strasbourg

Déléguée Générale Adjointe du Souvenir Français du Bas-Rhin

Présidente du Souvenir Français de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue

**Paul ANTHONY**

Professeur d'Histoire-Géographie Bilingue - Académie de Strasbourg

Président de la Société d'Histoire de l'Alsace Bossue

Porte-Parole de la Commission Alsace-Moselle du Souvenir Français

**Lucien DROMMER**

Président de l'Union Nationale des Parachutistes - Section 572 Sarrebourg et environs  
"Sergent-chef Pierre CHATEL"

Vice-Président de la Société d'Histoire de l'Alsace Bossue

Chargé de la sauvegarde des tombes et monuments du Souvenir Français de Sarre-Union et de l'Alsace Bossue

**Avec le soutien de Patrick HETZEL** - Député du Bas-Rhin - Ancien Ministre.